



Site Juillac le Coq - BEE

Mesures prophylactiques

OAD, analyse du risque, optimisation de la dose

Régulation biologique et biocontrôle



Année de publication 2019 (mis à jour le 14 fév 2024)

Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

Protection agroécologique

Nom de l'ingénieur réseau

Biocontrôle et Equilibre de l'Ecosystème

Vigne (BEE)

Charente Localisation

Date d'entrée dans le réseau

1

Caractéristiques du site

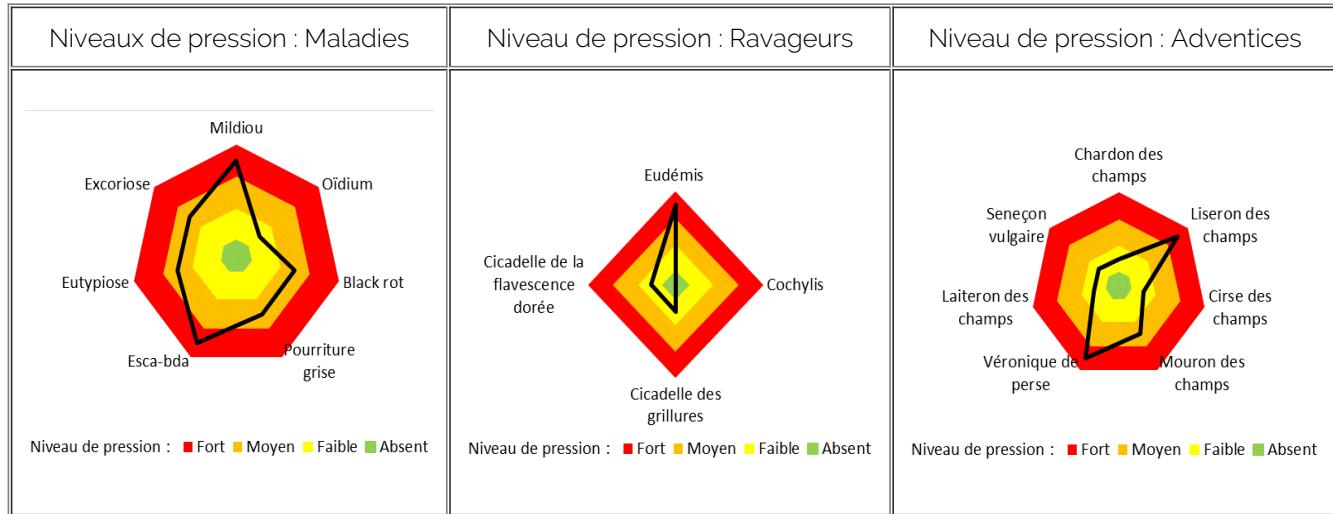
Le site de Juillac le Coq est l'unique site de production d'eaux de vie du projet. Il est situé dans le cru de la Grande Champagne qui occupe 13 200 ha de vigne sur les 75 000 ha du vignoble charentais.

Cette parcelle d'Ugni Blanc de 1,57 ha appartient à la maison Rémy Martin. Le partenariat avec les domaines Rémy Martin s'inscrit dans la volonté des viticulteurs et des négociants de diminuer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tout en maintenant un rendement et une qualité en adéquation avec les besoins de la filière.

Contexte pédoclimatique ▲

| Climat | Sol |
|---|--|
| Climat océanique aquitain. Pluviométrie à assez forte variabilité inter-annuelle. Risques d'échaudage en juillet-août. Risques de gel de printemps. | Le sol se caractérise par une profondeur faible à moyenne (30-60 cm). Il est très argileux sur un sous sol de calcaire plus ou moins altéré. Les racines sont majoritairement présentes dans les horizons superficiel et structural. Le ressuyage du sol est plutôt lent mais efficace (sols sains, sans signes d'hydromorphie). La parcelle présente des risques de saturation en eau et d'érosion en cas de fortes pluies. |

Contexte biotique ▲



(BDA : Black Dead Arm pour 'bras mort noir', encore appelée Botryosphaeriose)

Maladies cryptogamiques : La sensibilité du cépage associée au terroir local est très favorable au mildiou, favorable au black rot et peu favorable à l'oïdium. La pression excroise et pourriture grise est moyenne et ponctuelle. L'Ugni Blanc fait partie des cépages les plus sensibles à l'esca et l'eutypiose.

Ravageurs de la vigne : La pression tordeuses de la grappe est très forte pour eudémis et nulle pour cochylis. Les cicadelles des grillures ont une nuisibilité faible. La zone est en aménagement de lutte contre la flavescence dorée. La présence de la cicadelle vectrice peut être dangereuse en présence d'un cep porteur du phytoplasme de la flavescence dorée.

Plantes adventices : 23 espèces différentes ont été recensées entre les rangs et sous les rangs de vigne de la parcelle BEE. L'enherbement est constitué essentiellement de plantes vivaces concurrentielles. Sous le rang et dans l'inter-rang travaillé, nous remarquons la présence d'espèce annuelle signe d'un travail du sol important.

Attention, le contexte biotique pourrait évoluer en fonction des leviers mis en oeuvre sur la parcelle.

Contexte socio-économique ▲

Le contexte impose l'optimisation de la productivité technique et économique dans un meilleur respect de l'environnement et la prise en compte des attentes sociétales, y compris la protection des viticulteurs et salariés agricoles. Le système de production des vins de base pour la distillation du Cognac se caractérise par un rendement élevé (120 à 130 hl/ha, monocépage Ugni B, vignes hautes et larges) et des critères de qualité drastiques : Teneur en sucre faible, acidité élevée, absence de défauts organoleptiques entraînant la formation de composés indésirables en distillation (oïdium, botrytis notamment). La demande actuelle des marchés du Cognac interdit d'envisager toute perte de production accompagnant potentiellement la réduction de la protection phytosanitaire.

Contexte environnemental ▲

Rien à signaler.

Systèmes testés et dispositif expérimental

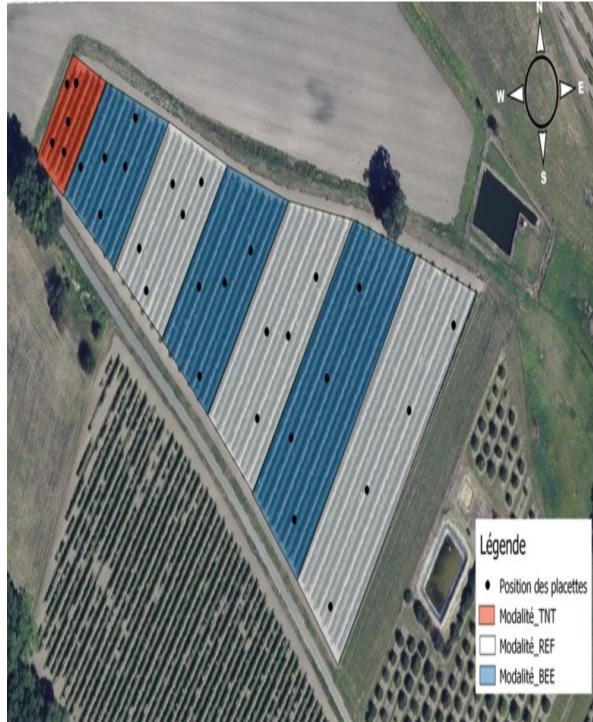
Système BEE (-75 % IFT hors biocontrôle)

- Années début-fin expérimentation : 2018-2023
- Cépage : Ugni Blanc
- Année implantation de la vigne : 1990
- Conventionnel
- 0,65 ha
- Type de production : AOP Cognac
- Leviers majeurs :
 - Météorologie dématérialisée
 - Désherbage mécanique
 - Fertilisation
 - Modélisation du développement des bioagresseurs
 - Produits de la liste biocontrôle

Système Référence

- Années début-fin expérimentation : 2018-2023
- Cépage : Ugni Blanc
- Année implantation de la vigne : 1990
- Conventionnel
- 0,7 ha
- Type de production : AOP Cognac

Description du dispositif expérimental



La méthodologie mise en œuvre est une expérimentation système. L'objectif de ce type d'essai est de mettre en œuvre, évaluer en grandeur réelle et améliorer des prototypes de système de culture. Notre parcelle de Juillac le Coq est composée de 3 répétitions du système BEE et de 3 répétitions d'un système référence (REF). Elle dispose aussi d'un Témoin Non Traité (TNT). Le dispositif est en bandes de largeurs suffisantes pour permettre l'utilisation du matériel d'exploitation et éviter que les rangs d'observation connaissent des interférences dues aux pratiques des modalités voisines.

Suivi expérimental ▲

Les systèmes sont caractérisés sous différentes thématiques :

Agronomique (vigueur, fertilité et rendement) :

- Poids des sarments à la taille
- Charge laissée à la taille
- Expression végétative développée durant la campagne par mesure physique (Normalized Difference Vegetation Index (NDVI))
- Constitution des pétioles
- Nombres et poids des grappes par cep

Sanitaire :

- Etat sanitaire du feuillage et de la récolte
- Inventaire annuel des ceps atteints de maladies du bois

Qualitative (récolte et produits élaborés) :

- Suivi de maturité des raisins
- Caractéristiques analytiques des moûts et des vins
- Note des eaux de vie

Environnementale :

- Indice de Fréquence de Traitement (IFT)

Economique et sociologique :

- Temps de travaux

Aménagements agroécologiques et éléments paysagers ▲

Il n'y a pas d'aménagements agroécologiques particuliers mis en place sur le site.

La parole de l'expérimentateur :

Cette expérimentation propose une approche système de la gestion du sol jusqu'à l'alambic. Elle souhaite apporter des références sur l'arrêt des herbicides chimiques ainsi que l'équilibre entre fertilisation, vigueur de la vigne et sensibilité aux bioagresseurs dans le cadre de contrainte particulier de la production d'eaux de vie. La zone de convergence entre efficacité et coût sera recherchée dans l'application des solutions de biocontrôle. Seul le cuivre sera autorisé dans la liste des produits hors biocontrôles.

Productions du site expérimental

Galerie photos



Parcelle Juillac le Coq



Différence d'entretien du sol



Engrais verts : mélange Avoine rude, Féveroles et Moutarde.



Profil de sol

Contact



Xavier BURGUN

Pilote d'expérimentation - Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)

xavier.burgun@vignevin.com